

La Communauté de communes Auxonne Pontailier Val de Saône (35 communes, 23 745 habitants, 144 agents au 31/12/2017) est issue depuis le 1er janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes Auxonne Val de Saône et du Canton de Pontailier-sur-Saône.

Vous travaillez au sein du Service Tourisme de la Collectivité (3 agents) avec lequel vous pouvez être en lien permanent mais êtes seul sur votre lieu de travail.

Agent d'accueil saisonnier pour l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes Auxonne Pontailier Val de Saône

Date de publication : 22/02/2018

Date limite de candidature : 01/06/2018

Date prévue du recrutement : 19/06/2018

Durée de la mission :-6 mois - fin de contrat le samedi 15 septembre 2018

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT D'ANIMATION

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac ou équivalent

Domaine du diplôme requis : Services à la collectivité

Spécialité du diplôme requis : Services à la collectivité (organisation, gestion)

Descriptif des missions du poste : Vous assurez les inscriptions et les départs de canoës ainsi que l'accueil à la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature

Pour les départs de canoës :

- Enregistrer les réservations pour les départs de canoë
- Accueillir les visiteurs, présenter l'activité canoë, le matériel, les parcours et donner les principales consignes de sécurité
- Remplir les contrats de location
- Encaisser et tenir la caisse
- Tenir les statistiques de fréquentation
- Alimenter la page Facebook

Pour l'accueil à la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature :

- Accueillir les visiteurs
- Encaisser les entrées et tenir la caisse
- Assurer un entretien régulier de l'exposition
- Tenir les statistiques de fréquentation
- Alimenter la page Facebook

Profil recherché : - Doté(e) d'un excellent sens du contact

- Souriant(e) et dynamique
- Polyvalence
- Organisation et rigueur
- DE Canoë souhaité ou à minima une bonne connaissance de la pratique du canoë
- Maîtrise des outils bureautiques et du web

Formation rémunérée sur le poste en amont (période à définir)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature à Heuilley-sur-Saône (21)

Service d'affectation : OFFICE DE TOURISME

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

| N° | Horaires | Commentaires |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 1 | Lundi : Mardi : 10 h - 12 h 30 / 13 h 30- 18 h Mercredi : 10 h -12 h 30 / 13 h30- 18 h Jeudi : 10 h -12 h 30 / 13 h 30- 18 h Vendredi : 10 h -12 h 30 / 13 h30- 18 h Samedi : 10 h -12 h 30 / 13 h30 -18 h Dimanche : | |

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Horaires pause méridienne :

Autre(s) pause(s) :

Heures supplémentaires :

Astreintes :

Spécificités du poste :

Remplacement :

Modalités congés annuels et RTT:

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef de service

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Famille(s) des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes) :

Relations (interlocuteurs externes) :

Réunions auxquelles
participe l'agent :

Commissions auxquelles
participe l'agent :

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

p.marti@ccavds.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.